



Spécialité Éducateur Sportif Mention Activités de la forme Option Cours collectifs et Haltérophilie-Musculation

TEP

Les tests d'exigences préalables (TEP) ont pour but de vérifier les capacités du candidat à suivre le cursus de formation lui permettant d'accéder à la mention « activités de la forme » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) spécialité « éducateur sportif ».

Conditions d'accès

- Présenter un certificat médical (modèle joint au dossier d'inscription)
- Etre âgé de 16 ans le jour des TEP (attention : avoir 18 ans au 31 décembre de l'année d'entrée en formation)
- Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la Fédération Française Handisport ou par la Fédération Française du Sport Adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées sur la nécessité d'aménager le cas échéant les tests d'exigences préalables selon la certification visée
- Être capable de réaliser les tests techniques dans les options « cours collectifs » et/ou « haltérophiliemusculation »

Inscription

> Inscription en ligne sur le site

➤ Dépôt du dossier au plus tard 1 mois avant le jour de la 1ère épreuve : au plus tard le 26 mars 2024 pour la première session, le 27 mai 2024 pour la seconde session et le 05 août 2024 pour la troisième session.

Dates des sessions

- Jeudi 25 et vendredi 26 avril 2024
- Jeudi 27 juin et vendredi 28 juin 2024
- Jeudi 05 et vendredi 06 septembre 2024 (sélection supplémentaire si besoin)

<u>Tarif</u>

60,00 € (non remboursable en cas de désistement) payables en ligne par CB, par chèque à l'ordre du CREPS de Nancy), en espèce ou par virement (RIB fourni sur simple demande)

Contacts

Coordonnateur

Gestion administrative

Alban RICHARD

Sandrine CHARRIER tél.: 03-83-18-10-44

Mail: alban.richard@creps-lorraine.sports.gouv.fr Mail: sandrine.charrier@creps-lorraine.sports.gouv.fr

Epreuves

- <u>Épreuve n° 1</u>: test navette « Luc Léger » : palier 7 (réalisé) pour les femmes et palier 9 (réalisé) pour les hommes. Le palier 7 est réalisé par l'annonce sonore suivante : « palier 8 ». La candidate atteint 12 km/h. Le palier 9 est réalisé par l'annonce sonore suivante : « palier 10 ». Le candidat atteint 13 km/h (descriptif ci-dessous).
- <u>Épreuve n° 2</u> : le (la) candidat(e) réalise une épreuve de démonstration technique composée des exercices* figurant dans le tableau suivant :

	FE	MME		HOMME
Exercice	répétition	pourcentage	répétition	pourcentage
SQUAT	5 répétitions	75 % poids du corps	6 répétitions	110 % poids du corps
TRACTION en pronation ou en supination au choix du candidat	1 répétition	menton>barre nuque barre prise de main au choix : pronation ou supination	6 répétitions	menton>barre nuque barre prise de main au choix : pronation ou supination
DEVELOPPE COUCHE	4 répétitions	40 % poids du corps	6 répétitions	80 % poids du corps

Exercice	Schéma	Critères de réussite
SQUAT	2 3 3	- Exécuter le nombre requis de mouvement - Alignement tête-dos-fessiers Dos droit et naturellement cambré sans hyperlordose excessive - Hanches à hauteur des genoux - tête droite et regard à l'horizontal - Pieds à plat
TRACTION en pronation ou en supination au choix du candidat		- Exécuter le nombre requis de mouvement Si prise en pronation amener la barre au contact de la nuque ou sous le menton à chaque mouvement Si prise en supination amener la barre en dessous du menton à chaque mouvement
DEVELOPPÉ COUCHE		- Exécuter le nombre requis de mouvement - Barre en contact de la poitrine sans rebond - Alignement tête-dos-cuisses - Fléchissement des genoux pour préserver un dos droit en contact avec le banc - Axe du couloir de la barre entre la partie supérieure de la poitrine et la ligne inférieure des épaules - Les bras sans hyper extension doivent être tendus et marquer un temps d'arrêt franc au sommet sous peine d'annulation du mouvement.

^{* 10} minutes de récupération minimum entre chaque mouvement et entre chaque exercice.

Référentiel technique

De l'exercice de développé couché

Jury: 2 membres du jury.

Ordre de passage des candidats : Défini par le jury en fonction du critère de progression de charges fixées pour l'ensemble des candidats (du plus léger vers le plus lourd).

Matériel: 1 banc de développé couché avec chandelles repose barre intégrées. 1 barre de musculation de 2 mètres en section de 25 mm ou 50 mm

Barèmes hommes et femmes : (Voir barèmes).

Tenue exigée: Maillot de corps ou brassière laissant apparaître les bras nus. Tolérance du port des gants de musculation.

Déroulement de l'exercice :

- 1. Appel du candidat par le jury.
- 2. Chargement de la barre effectué par le jury et contrôlée par le candidat (la barre étant placée sur les supports).
 - 3. Positionnement du candidat à plat dos sur le banc de développé couché.
- 4. Réglage de l'écart des mains sur la barre correspondant à un écart de 81 cm au maximum selon la réglementation sportive en vigueur. La prise de mains en pronation doit être verrouillée par le placement du pouce sous la barre.
- 5. Décollement de la barre des supports de chandelles effectué seul ou avec une aide. Le candidat se place immobile dans la position de départ du mouvement, prêt à déclencher son action.

- 6. Lancement de l'épreuve au commandement "ALLEZ" du jury, après vérification de la position de départ.
- 7. Le mouvement consiste à :
 - Abaisser la barre au contact de la poitrine.
 - Elever la barre avec une extension symétrique et complète des deux bras sans temps d'arrêt.
 - Conserver les muscles fessiers en contact avec le banc.
- 8. Fin de l'épreuve au commandement "FIN DE L'EXERCICE POSEZ " du jury.
- 9. Pose de la barre sur les supports chandelles, seul ou avec une aide.

Validation de l'épreuve :

Le candidat dispose d'un nombre de répétitions défini par le barème pour valider son exercice.

Comptage des répétitions valables à haute voix par le jury.

Les répétitions non valables sont annoncées « non comptées » au candidat par le jury.

Le nombre de répétitions valables est annoncé clairement au candidat par le jury à la fin de l'exercice.

Fautes techniques sanctionnées d'une répétition nulle :

- Modification de la prise de barre.
- Pose de la barre avant le signal du jury.
- Décollement des muscles fessiers du banc (technique de pontage).
- Rebond de la barre sur la poitrine.
- Arrêt en cours d'extension des bras.
- Poussée dissymétrique des bras.
- Aide d'une tierce personne au cours de l'effort.

Au premier arrêt pendant la série égal ou supérieur à 2 secondes, le candidat est averti par le jury. Au deuxième arrêt constaté, le jury annonce au candidat la fin de l'exercice.

De l'exercice de squat

Jury: 2 à 3 membres du jury.

Ordre de passage des candidats : Défini par le jury en fonction du critère de progression de charges fixées pour l'ensemble des candidats (du plus léger vers le plus lourd).

Matériel: 1 rack squat avec chandelles repose barre intégrées.

1 barre olympique

Barèmes hommes et femmes : (Voir barèmes)

Tenue exigée :

Tenue juste au corps, notamment sur les membres inférieurs laissant apparaître de préférence les jambes nues. Tolérance pour l'utilisation d'un boudin de protection sur la barre, d'une ceinture d'haltérophilie personnelle ou d'une paire de chaussures d'haltérophilie homologuée.

Déroulement de l'exercice :

- 1. Appel du candidat par le jury.
- 2. Chargement de la barre effectué par le jury et contrôlée par le candidat (la barre étant placée sur les supports à la hauteur souhaitée par le candidat).
- 3. Placement du candidat, barre placée derrière la nuque en contact avec les épaules. La prise de mains en pronation doit être verrouillée par le placement du pouce sous la barre.
- 5. Décollement de la barre des supports de chandelles effectué seul ou avec une aide. Le candidat se place immobile dans la position de départ du mouvement, prêt à déclencher son action.
- 6. Lancement de l'épreuve au commandement " ALLEZ " du jury après vérification de la position de départ.
- 7. Le mouvement consiste à :
 - Fléchir sur les jambes, l'articulation de la hanche plus basse que le genou.
 - Pousser sur les jambes avec une extension complète, continue et simultanée sans déplacer les pieds.
- 8. Fin de l'épreuve au commandement "FIN DE L'EXERCICE POSEZ " du jury.
- 9. Pose de la barre sur les supports chandelles seul ou avec une aide.

Validation de l'exercice :

Le candidat dispose d'un nombre de répétitions défini par le barème pour valider son exercice.

Comptage des répétitions valables à haute voix par le jury.

Les répétitions non valables sont annoncées « non comptées » au candidat par le jury.

Le nombre de répétitions valables est annoncé clairement au candidat par le jury à la fin de l'exercice.

Fautes techniques sanctionnées d'une répétition nulle :

- Flexion incomplète des jambes.
- Extension incomplète des jambes.
- Pose de la barre avant le signal du jury.
- Intervention d'une tierce personne au cours de l'effort.
- Recherche d'un effet de ressort par flexion complète des jambes.
- Arrêt en cours d'extension des jambes.
- Déplacement des pieds au cours de l'exercice.

Au premier arrêt pendant la série égal ou supérieur à 2 secondes, le candidat est averti par le jury. Au deuxième arrêt constaté, le jury annonce au candidat la fin de l'exercice.

De l'exercice de traction

Jury: 2 membres du jury au minimum.

Ordre de passage des candidats : Défini par le jury.

Matériel: Barre fixe.

Barèmes hommes et femmes : (Voir barèmes)

Tenue exigée : Le candidat doit réaliser l'exercice bras nus

Déroulement de l'exercice :

- 1. Appel du candidat par le jury.
- 2. Prise de position du candidat en suspension sous la barre seul ou aidé.
- 3. Placement du candidat :
- Corps en suspension, coudes en totale extension, prise de la barre mains en pronation ou en supination (au choix).
- 5. Le candidat se place immobile en position de départ du mouvement, prêt à déclencher son action.
- 6. Lancement de l'exercice au commandement " ALLEZ " du jury après vérification de la position de départ.
- 7. Le mouvement consiste à amener :
- La barre au contact de la nuque ou sous le menton si pris en pronation (les coudes sont en extension complète au départ de chaque répétition).
- La barre en dessous du menton à chaque mouvement si pris en supination (les coudes sont en extension complète au départ de chaque répétition).
- 8. Fin de l'exercice au commandement "ARRÊT DE L'EXERCICE " du jury.

Validation de l'exercice :

Le candidat dispose d'un nombre de répétitions défini par le barème pour valider son exercice.

Comptage des répétitions valables à haute voix par le jury.

Les répétitions non valables sont annoncées « non comptées » au candidat par le jury.

Le nombre de répétitions valables est annoncé clairement au candidat par le jury à la fin de l'exercice.

Fautes techniques:

- Traction incomplète des bras.
- Retour en extension incomplète des bras.
- Recherche d'appui sur la barre avec la nuque en fin de traction
- Balancement du corps pendant la série.
- Traction dissymétrique.

Au premier arrêt pendant la série égal ou supérieur à 2 secondes, le candidat est averti par le jury. Au deuxième arrêt constaté, le jury annonce au candidat la fin de l'exercice

- Épreuve n° 1: Test navette « Luc Léger » : palier 7 (réalisé) pour les femmes et palier 9 (réalisé) pour les hommes. Le palier 7 est réalisé par l'annonce sonore suivante : « palier 8 ». La candidate atteint 12 km/h. Le palier 9 est réalisé par l'annonce sonore suivante : « palier 10 ». Le candidat atteint 13 km/h. (descriptif ci-dessous).
- Épreuve n° 2: Le (la) candidat(e) réalise une épreuve de démonstration technique de 60 minutes au total, comprenant dix minutes d'échauffement collectif, vingt minutes de passage en STEP à un rythme de 128 à 132 battements par minute dont deux minutes de retour au calme, vingt minutes de passage en renforcement musculaire, 10 minutes de retour au calme sur 5 étirements. Le (la) candidat(e) reproduit les éléments techniques simples, ajuste sa prestation en fonction d'indications verbales ou gestuelles données. Il/elle est capable de mémoriser et de reproduire un enchaînement simple.

Trame des enchaînements de l'épreuve n°2 - option « Cours Collectifs »

Trame d'échauffement, step, renforcement et étirement TEP

Type de cours, niveau et durée	Échauffement, cour de STEP, renforcement musculaire et
	étirement, Total 30 min

Objectif	de la séance			Évaluation TEP						
Echauffement	Echauffement à la convenance de l'intervenant : Activation cardio vasculaire, préparation générale et spécifique, préparation ostéo articulaire, musculo tendineuse, évaluation du niveau du groupe motivation	Mouvement de la CV dans tous les plans, enchaînement de LIA+ex de la base squat, fentes, antépulsion des bras, rotation					10 minutes			
1 ^{er} bloc	1 basic +1 mambo cha cha 1 chassé sur le step + 1 mambo 3 genoux L step (en bout) 1 basic à cheval + 1 basic retour face	8 temps 8 temps 8 temps 8 temps	Sur le mambo cha cha sur le chassé Sur les 3 genoux L step	Face Face En bout Début en bout puis retour en face	Bras simples sur les 3 genoux L step	9 minutes				
2 ème bloc	1 basic + 1 traversée + 3 genoux ciseaux 1 traversée+ 2 dégagés sur le step +1 V step	16 temps 16 temps	Lors des 3 genoux ciseaux	Début face/fin dos Début dos et revient face avec le basic Traversée avant les dégagés	Bras simples sur les 2 dégagés et sur le V step	9 minutes				
Retour au calme						2 minutes				
					Temps cumulé	30 r	ninutes			

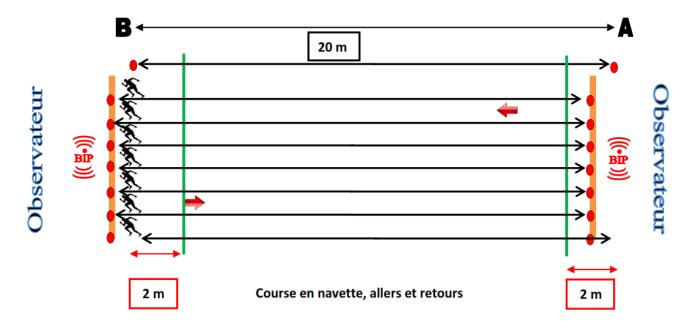
Type de cours et durée Cours de renforcement musculaire avec des éléments imposés : Squat/Fentes/Pompes/Gainages, 20 minutes de renfo et 10 minutes de retour au calmes .TOTAL 30 minutes. Évaluation posture et souplesse

N° et nom de l'exercice	Croquis	Objectif et séquences	Placement de base et mouvement	Précision rythmiques	Durée (w/repos)	Temps	Cumul temps en minute	Critère de réussite
1) Squat	Ž	Séquence de squat à répéter 3 fois	Flexion des hanches genoux, chevilles puis retour en position de départ	Rythmique à la convenance de l'intervenant	5 blocs de travail /1 bloc de récupération par séquence	1min30 x 3 séquences soit 4 min 30	4 min 30	
2) Pompes	P-450	Séquence de pompes à répéter 3 séries	Flexion des coudes, alignement coudes épaules. En planches pour les hommes et genoux pour les femmes	Rythmique à la convenance de l'intervenant	3 blocs de travail /1 bloc de récupération par séquence	1 minute x séquences soit 3 min	7 min 30	-Respecte le rythme -Respecte l'exécution du mouvement
3) Fentes à droite		Séquence de fentes à répéter 3 séries	Flexions des hanches, genoux puis retour en position de départ	Rythmique à la convenance de l'intervenant	5 blocs de travail /1 bloc de récupération par séquence	1min30 x 3 séquences soit 4 min 30	12 min	-Respecte la posture
4) Gainage	~~~	Séquence de gainage à répéter 3 séries	Planche frontale	Isométrie	3 blocs de travail /1 bloc de récupération par séquence	1 minute x séquences soit 3 min	15 min	
5) Fentes à gauche	, And	Séquence de fentes à répéter 3 séries	Flexions des hanches, genoux puis retour en position de départ	Rythmique à la convenance de l'intervenant	5 blocs de travail /1 bloc de récupération par séquence	1min30 x 3 séquences soit 4 min 30	19 min 30	

	calme avec 5						
1) Flexion du buste	Å	Evaluation souplesse chaine postérieur et maintient de la posture	Position assise, jambes tendues en avant, flexion du buste		2 min	2 min	
2) Flexion du buste		Evaluation souplesse adducteur et chaine postérieur	Position assise, jambes tendues en ouverture, flexion du buste		2 min	4 min	
3) Chien tête en bas	₹		Angles tronc/ jambe à 90°, jambe et bras tendus, tête alignée main au sol		2 min	6 min	Respect de la posture
4) Planche debout position unipodale (pied droit au sol)	- que	Evaluation posturale et souplesse	Planche debout, position unipodale, alignement bras tête tronc jambe		4 min	10 min	
5) Planche debout unipodale (pied à gauche au sol)	The second		Planche debout, position unipodale, alignement bras tête tronc jambe				
				Total		60 minutes	

Descriptif de l'épreuve n° 1 : Test navette « Luc Léger »

Le test « Luc Léger » est un test progressif qui consiste courir d'une ligne à l'autre, séparées de 20 mètres, selon le rythme indiqué par des « Bips ». Les candidats se placent derrière une ligne « A » matérialisée au sol et délimitée par des plots. Au signal de la bande sonore, les candidats doivent se diriger vers la ligne « B » également matérialisée au sol et par des plots à chaque extrémité.



Règlement du test:

- Si un candidat arrive sur la ligne avant le bip suivant, il doit attendre que le bip retentisse pour repartir vers l'autre ligne.
- A chaque extrémité, le candidat doit bloquer un de ses pieds immédiatement derrière la ligne pour amorcer son retour. Les virages en courbe sont interdits.
- Tout retard en-deçà de la zone des 2 mètres est éliminatoire.
- Lorsqu'un candidat a un retard dans <u>la zone des 2 mètres</u> entre le bip et la ligne, il lui sera signifié un avertissement ainsi qu'à l'observateur d'en face. Ce retard devra être comblé sur un aller. A défaut, un 2ème avertissement lui sera signifié. Si le retard n'est pas comblé sur le trajet suivant, il sera arrêté par les évaluateurs.
- De chaque côté, la tolérance des 2 mètres sera matérialisée par une ligne au sol. Un observateur devra être situé de part et d'autre des lignes « A » et « B ».
- Le nombre de candidats est limité à 10

Dispense des tests techniques à l'entrée en formation : les qualifications permettant au candidat d'être dispensé des tests techniques à l'entrée en formation sont mentionnées ci-dessous :

1/ La personne titulaire de l'une des certifications mentionnées dans la colonne de gauche du tableau figurant ci-après est dispensée du(es) test(s) technique(s) préalables à l'entrée en formation, du test de vérification préalable à la mise en situation professionnelle et/ou obtient les unités capitalisables (UC) correspondantes du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités de la forme », suivants :

				1			
	Dispense du test technique préalable à l'entrée en formation	Dispense du test de vérification préalable à la mise en situation professionnelle	UC 1	UC 2	UC 3 mention activités de la forme	UC 4 option cours collectifs	UC 4 optio n halté ro,m uscu
Sportif de haut niveau en haltérophilie inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L.221-2 du code du sport.	X Option « Hatéro- Musculation »	X					
Sportif de haut niveau en force athlétique inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L221-2 du code du Sport	X Option « Hatéro- Musculation »						
BP AGFF* mention A « activités gymniques acrobatiques » ou mention B « activités gymniques d'expression »	X Option « cours collectifs »	X	X	X			
BP AGFF* mention C « forme en cours collectifs »	X Option « cours collectifs »	X	X	X	X	X	
BP AGFF* mention D « haltère, musculation et forme sur plateau »	X Option « Haltéro- Musculation »	X	X	X	X		X
UC5+UC6+UC8 du BPJEPS AGFF (*) mention C					X		
UC5+UC6+UC8 du BPJEPS AGFF (*) mention D					X		
UC5+UC6+UC9 BPJEPS AGFF (*) mention C					X		
UC5+UC6+UC9 BPJEPS AGFF (*) mention D					X		
UC5+UC8+UC9 BPJEPS AGFF (*) mention C						X	
UC6+UC8+UC9 BPJEPS AGFF (*) mention C						X	
UC5+UC8+UC9 BPJEPS AGFF (*) mention D							X
UC6+UC8+UC9 BPJEPS AGFF (*) mention D							X
BEES des métiers de la forme	X Quelle que soit l'option	X	X	X	X	X	X
BEES expression gymnique et des disciplines associées	X Option cours collectifs	Х	X	X	X	X	
BEES d'aptitude à l'enseignement de la culture physique et de culturime	X Option haltérophilie, musculation	X	X	X	X		X
BEES haltérophilie, force athlétique, culturisme, musculation, educative sportive et d'entretien	X Option haltérophilie, musculation	Х	X	X	X		X

CQP ALS* option'activités gymniques d'entretien et d'expression	X Uniquement pour l'option «cours collectifs »	X		
Brevet fédéral animateur des activités gymniques cardiovasculaires délivré par la FFG*	X Uniquement pour l'option « cours collectifs »			
Brevet fédéral animateur des activités gymniques d'entretien délivré par la FFG (*)	X Uniquement pour l'option « cours collectifs »			
Brevet fédéral initiateur fédéral gymnastique aérobic délivré par la FFG*	X Uniquement pour l'option « cours collectifs »			
Brevet fédéral instructeur des activités gymniques délivré par la FFG*	X Uniquement pour l'option « cours collectifs »			
Brevet fédéral « BF1A » activités physiques d'expression délivré par l'UFOLEP*	X Uniquement pour l'option « cours collectifs »			
Brevet fédéral animateur délivré par la FSCF*	X Uniquement pour l'option « cours collectifs »			
Brevet fédéral animateur de remise en forme délivré par la FFHMFAC*	X Uniquement pour l'option « haltérophilie- musculation »			
Brevet fédéral initiateur ou assistant animateur régional délivré par la FFHMFAC* ou la FFHM (*) jusqu'au 18/01/2028	X Uniquement pour l'option « haltérophilie- musculation »			
Brevet fédéral 1 initiateur délivré par la FFHM à partir du 19/01/2018	X Uniquement pour l'option « haltérophilie- musculation »			
Brevet fédéral moniteur ou assistant animateur national délivré par la FFHMFAC* ou la FFHM jusqu'au 18/01/2018	X Uniquement pour l'option « haltérophilie- musculation »			X
Brevet fédéral moniteur 2 ou coach haltéro national délivré par la FFHMFAC* ou la FFHM à partir du 19/01/2018	X Uniquement pour l'option « haltérophilie- musculation »			X
Brevet fédéral entraîneur ou entraîneur expert délivré par FFHMFAC* ou par la FFHM (*) jusqu'au 18 janvier 2018	X Uniquement pour l'option « haltérophilie- musculation »			X

Brevet fédéral 3 entraîneur délivré par la FFHM à partir du 19 janvier 2018 F (*)	X Uniquement pour l'option « haltérophilie- musculation »			X
Brevet fédéral 3 entraîneur délivré par la FFForce (*)	X Uniquement pour l'option « haltérophilie- musculation »			
Brevet fédéral « coach musculation fonctionnelle » délivré par la FFHM (*)	X (1) Option « haltérophilie- musculation »		X	

*BPJEPS AGFF : Brevet professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport spécialité « activité gymniques de la forme et de la force »

*BPJEPS : professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport

*CQP ALS : Certificat de qualification professionnelle « animateur de loisirs sportifs »

*FFG: Fédération française de gymnastique

*UFOLEP: Union française des œuvres laïques d'éducation physique

*FSCF: Fédération sportive et culturelle de France

*FFHMFAC : Fédération française d'haltérophilie, musculation, force athlétique et culturisme

*FFHM : Fédération française d'haltérophilie et musculation